

Budget primitif 2019 : la constance de l'action publique au service des Caennais et du développement du territoire

Le prochain Conseil municipal du lundi 25 mars sera notamment consacré au vote du budget primitif 2019. Il traduit une gestion consciencieuse de l'argent public (- 1.3% des dépenses de gestion) et un effort global d'investissement en hausse de 3.5%(1).

Le budget primitif 2019 est de 194 M€ contre 190 M€ en 2018. En dépenses, le budget 2019 se caractérise par un montant de **125,8 M€ en fonctionnement** (-1,2%) (Opérations réelles), et un montant de **49,3 M€ en investissement** (Opérations réelles) (+12,4%) (2).

La Ville continue ainsi à assumer ses responsabilités pour assurer ses missions **de service à la population tout en renforçant l'entretien du patrimoine et l'amélioration du cadre de vie dans tous les quartiers de la Ville.**

Pour la 5^{ème} année consécutive, le **maire de Caen, Joël Bruneau maintient la baisse des taux d'imposition de 1 % pour les taxes d'habitation et foncière.** Cette mesure prioritaire du mandat porte déjà ses fruits et Caen se démarque ainsi des autres grandes villes de plus de 100 000 habitants.

L'épargne brute de la Ville augmente de 9,8% et s'établit à 8.24M€ contre 7.5M€ en 2018. **L'équipe municipale dispose ainsi d'une épargne suffisante pour faire face au remboursement annuel de l'emprunt tout en continuant à investir.** Le recours prévisionnel à l'emprunt est de 20,5M€ conformément à ce qui était prévu dans le Plan Pluriannuel d'investissements (PPI) et à l'avancée des projets.

Les dépenses d'investissement (hors dette) augmentent de 15,8% par rapport à 2018 (3) et s'établissent à 39,2 M€ grâce à **un effort constant et collectif, qui consiste à revisiter les coûts de chacune des actions de la municipalité. Il s'agit de faire aussi bien en raisonnant autrement.** C'est le prérequis nécessaire pour conserver l'équilibre budgétaire indispensable pour mener à bien les investissements inscrits dans le plan pluriannuel d'investissements. À noter que du fait des transferts des compétences, 5 M€ de dépenses d'investissement se trouvent inscrits sur le budget de la communauté urbaine. Ainsi, l'effort global d'investissement sur le territoire de la Ville de Caen est de 44,2 M€, en hausse de 3,5%.

Les principaux investissements 2019* :

- Aménagement du boulevard Maréchal Leclerc – livraison été 2019 : **1 500 000 €** (7 100 000 €)
- Aménagement de la place de la République – livraison automne 2019 : **3 420 000 €** (7 450 000 €)
- Halle sportive Saint-Jean-Eudes – livraison 2020 : **1 150 000 €** (4 200 000€)
- Base nautique – livraison été 2019 : **921 000 €** (1 550 000€)
- Théâtre des Cordes – livraison en octobre 2019 / ouverture au public en janvier 2020 : **2 673 200 €** (4 715 680€)

- MJC Venoix – livraison été 2020 : 1 600 000 € (3 800 000€)
- MJC Gueriniere - livraison décembre 2019 : 1 500 000 € (1 850 000€)
- Groupe scolaire Lemiere – livraison septembre 2020 : 1 500 000 € (4 510 000€)
- Aménagement paysager du château et mise en lumière des remparts – décembre 2019 : 1 398 000 € (8 671 995€)

Enfin l'endettement de la Ville est stable avec un encours de 91,78M€ au 31 décembre 2018, contre 96.50M€ en 2014. Ce niveau, qui représente 833 euros par habitant, est inférieur à la moyenne des autres villes de taille comparable. Le taux d'intérêt moyen lié à la dette est de 1,20%, taux extrêmement bas, inférieur d'environ 1 point à celui des villes de même strate.

(1) un effort global d'investissement en hausse de 3.5% = % d'augmentation total des dépenses d'équipement Ville + investissements Ville transférés à la CU (EN TENANT COMPTE DES TRANSFERTS CU),

(2) un montant de 49,3 M€ en investissement (Opérations réelles) (+12,4%) = % d'augmentation total des dépenses réelles d'investissement.

(3) Les dépenses d'investissement (hors dette) augmentent de 15,8% par rapport à 2018 = % d'augmentation total des dépenses d'équipement Ville (SANS TENIR COMPTE DES TRANSFERTS CU).

** Voir la carte "Les principaux investissements en 2019"
En jaune les montants investis en 2019.*